



### **Procédure de réception des déchets internationaux au LET d'Hébertville-Station**

Les DI (déchets internationaux) seront acceptées selon les conditions suivantes :

- Le transporteur doit obligatoirement détenir une licence ou un permis valide délivré par les autorités environnementales appropriées.
- Le chargement dédié aux DI doit arriver au site entre 7h00 et 10h00 du lundi au vendredi.
- Les DI devront être entièrement recouvert avec au moins 2,5 mètres de déchets d'origine intérieure ou d'un autre matériel de couverture approprié.
- Le tarif applicable est de 155\$/tonne plus 5\$ par passage sur la balance. Toutes les taxes sont incluses dans le prix.
- Minimum de 3 tonnes/voyage facturées.
- Les conditions d'admissibilités et les tarifs peuvent être modifiés en tout temps par la Régie sans préavis.
- L'accès au site est rigoureusement contrôlé. Chaque arrivage est pesé et inscrit au registre.
- En cas de déversement de DI en dehors de la zone prévue de déchargement, le plan d'urgence du transporteur pour la récupération et le nettoyage sera appliqué.

19 juin 2017.